



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

E-242

APR 20 1988

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Director of the Legal Metrology Branch of Consumer and Corporate Affairs Canada under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire du directeur de la Métrologie légale, Consommation et Corporations Canada, à la demande de:

R.C. Shelley Ltd.
41 Coldwater Road
Don Mills, Ontario
M3B 1Y8

for the following meters:

pour les compteurs suivants:

METER TYPE / TYPE DE COMPTEUR:

Electronic Polyphase Electricity Meter/
Compteur d'électricité électronique,
polyphasé

MANUFACTURER / FABRICANT:

Scientific Columbus Inc.
(an Esterline Company)
1900 Arlingate Lane
Columbus Ohio 43228 U.S.A.

MODEL DESIGNATIONS / DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

JEM-2 (2½ element/éléments)

RATING-CAPACITY-RANGE(S) / CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

120, 240, 277 and/et 480 Volts
60Hz
0.25 - 10A

NOTE: This approval applies only to meters, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the information submitted; and are typified by the sample(s) submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 13 and 14 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne vise que les compteurs dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 13 et 14 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION:

A programmable multi-function solid state polyphase two and a half ($2\frac{1}{2}$) element meter which measures watts, watthours, vars, varhours, voltamps and voltamphours with bi-directional metering capability and provision for interrogation from a remote controller.

The $2\frac{1}{2}$ element configuration of the JEM-2 meter is otherwise identical to the 2 and 3 element configurations previously approved on Notices of Approval E-219 and E-218 respectively, except that an automatic reset feature has been added as an option.

More descriptive details of the JEM-2 meter are available from the manufacturer's manual.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Le compteur polyphasé, à semi-conducteurs, programmable et à fonctions multiples, est composé de deux éléments et demi et mesure les watts, les wattheures, les vars, les varheures, les voltampères et les voltampères-heures. Il offre une possibilité de mesurage bi-directionnel et peut être interrogé à distance au moyen d'un contrôleur.

La configuration à $2\frac{1}{2}$ éléments du compteur JEM-2 est autrement identique aux configurations à 2 et 3 éléments approuvées antérieurement en vertu des avis E-219 et E-218 respectivement, sauf qu'il y a possibilité d'équiper le compteur d'une remise à zéro automatique offerte en option.

Pour une description plus détaillée du compteur JEM-2, consulter le manuel du fabricant.

- 3 -

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Accordingly, approval is hereby granted pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to sealing and marking are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and verification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types de compteurs identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 9(4) de ladite loi.

Le scellement, le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des compteurs sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Outre la présent approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de scellement et de marquage sont définies dans les prescriptions établis en vertu de l'article 18 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 12 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.

Chief
Legal Metrology Laboratories



W.R. Virtue

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06565-S771
PROJECT/Projet: AP-EL-87-0048

APR 20 1988